

VIRIAT, le mercredi 19 avril 2023

**CONVOCATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal le :

Mardi 25 avril 2023, à 19 h 30,

Espace Familles

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,
Bernard PERRET



ORDRE DU JOUR

1. *Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2023 et désignation d'un secrétaire de séance*
2. *Installation de Mme Zahira Belqaid, Conseillère Municipale*
3. *Mise à jour de la composition des commissions issues du Conseil Municipal, des COPIL et de la participation des conseillers municipaux aux commissions de GBA*
4. *Péréquation pour les charges de fonctionnement des écoles primaires publiques de la première couronne de l'Agglomération de Bourg-en-Bresse pour 2022-2023*
5. *Création d'emplois pour accroissement saisonnier d'activités*
6. *Accompagnement de jeunes Viriatifs à l'obtention du BAFA*
7. *Convention de partenariat pour le fonctionnement d'une bibliothèque publique à conclure avec le Département*
8. *Convention de partenariat à conclure avec le Département dans le cadre du programme Graines de Lecteurs*

.../...

Toute correspondance doit être adressée à M. le Maire

Mairie, 204, rue Prosper Convert, 01441 VIRIAT Cedex

Tel 04 74 25 30 88 - Fax 04 74 25 10 04 - Courriel : mairie@viriat.fr - Site internet : www.viriat.fr

...

9. *Extension des compétences facultatives et modification des statuts de Grand Bourg Agglomération : création et exploitation de réseaux publics de chaleur*
10. *Garantie d'emprunt consenti à l'association ALFA3A pour la construction d'une résidence accueil de 24 logements à Viriat*
11. *Instauration sur le territoire de la Commune du droit de préemption urbain*
12. *Avenant au marché de travaux pour l'aménagement de la voirie sur l'axe Riondaz, dans le cadre du schéma de sécurité et de mobilité de Viriat*
13. *Convention à conclure avec le Département et GBA pour la réalisation et le financement du Giratoire des Greffets, situé sur la Route de Paris*
14. *Dénomination de voies nouvelles*
15. *Réalisation de la phase 2 de l'aménagement du Pré des Carronniers*
16. *Décision du Maire*
17. *Informations*

Toute correspondance doit être adressée à M. le Maire